



Janvier-Février 2026

Lettre n° 19

E DITO

Dans ces temps de morosité ambiante, il paraît presque indécent de manifester satisfaction ou optimisme. Pourtant, la SEL voit l'année 2025 se terminer beaucoup mieux que nous ne pouvions l'espérer.

Tout d'abord, les travaux de l'archidiaconé se sont achevés sans que notre fonctionnement et votre fidélité en soient affectés.

Ensuite, le nombre de nos adhérents reste stable, de nouveaux arrivants remplaçant ceux qui nous quittent.

Nos sociétaires se sont montrés très réactifs et assidus, tant pour les séances mensuelles ou exceptionnelles que pour les sorties, mais aussi et surtout pour nous accompagner dans nos projets comme les Rencontres foraines ou Regards Croisés. Le dévouement de Geneviève Dreyfus et de Simon Rio nous a permis de classer des fonds en souffrance depuis des années. Celui d'Andrée Rigaux s'est concrétisé par la restauration très professionnelle de documents rares.

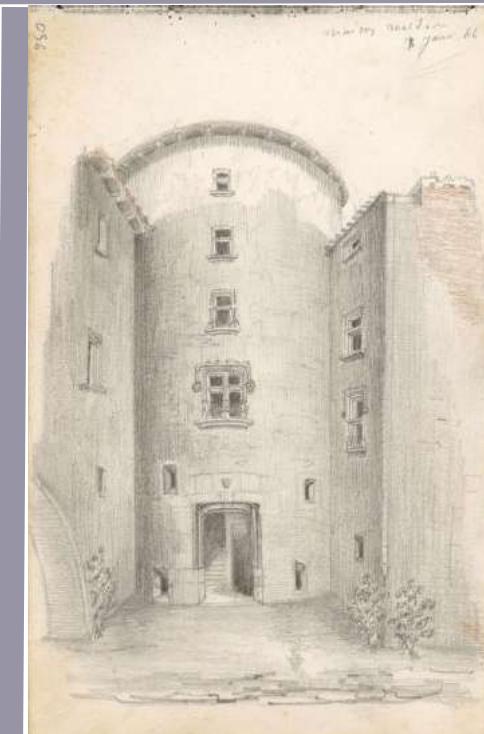
Grâce à la gestion très dynamique de notre trésorier, à des petits coups de pouce du destin aussi, les finances sont très saines et nous permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Merci donc à vous tous qui nous faites confiance. Vous nous donnez envie de faire davantage.

En attendant le plaisir de vous retrouver en 2026, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.



<https://societedesetudesdulot.org>



Maison Roaldès en 1866
Dessin d'Anatole de Roumégoux

A l'heure où il se murmure que la maison Roaldès, dite aussi maison Henri IV, serait vendue, et même si le sujet éponyme de cette chronique n'y a jamais habité puisque la demeure n'a été acquise par la famille Roaldès qu'en 1661, il nous a paru intéressant de revenir sur celui qui a donné tout son lustre à ce nom.

Né en 1519 près de Millau, rapidement orphelin, il est recueilli par un cousin, lieutenant principal au présidial (tribunal) de Cahors et poursuit d'excellentes études de droit à l'Université de Cahors, dans un premier temps, puis à Toulouse. Il en sort docteur *in utroque jure*, donc en droit civil et droit canon.

Il enseigne quelque temps à l'université de Cahors, avant de gagner Valence en 1571 où il restera trois ans, revenant à Cahors en 1574.

Mais, dès 1578, Jean-Etienne Duranti, capitoul et conseiller au parlement de Toulouse, le presse de rejoindre l'université de cette dernière ville. Par amitié pour celui qui devient en 1581 premier président du parlement de Toulouse, Roaldès finit par céder. Nommé titulaire de la régence de la troisième chaire de droit civil laissée vacante par le décès de Guillaume Cabot, il songe cependant plusieurs fois à regagner Cahors, où les consuls souhaitent également son retour. Sur les instances du président Duranti, il reste néanmoins à Toulouse jusqu'à son décès, survenu en 1589, au lendemain de l'assassinat de son ami. Il est enterré en l'église de la Dalbade, près du grand autel.

De cette vie itinérante, dont cet homme jamais marié paraît avoir consacré l'essentiel à l'enseignement et à la science, peu d'œuvres subsistent. Celles qui nous ont été conservées, la plupart manuscrites, souvent partielles, et qui plus est de seconde main, ne donnent guère la mesure de l'érudition qui caractérisait Roaldès, que Cujas appelait « *riche magasin de l'antiquité la plus cachée* ». Seule, sa très riche correspondance avec les érudits du temps témoigne de son influence et du respect de ses pairs.

Ses travaux profitèrent à d'importantes personnalités méridionales, à commencer par Henri et Jean Roaldès (tous deux devenus régents à la faculté de droit de Cahors), mais aussi à bien d'autres, parmi les plus connus, Jean de La Coste, Jean de Lafaille, M. de Launay, Marc-Antoine Dominicy, et plus tard Pierre de Marca ou Antoine Dadine d'Auteserre, sans oublier Guillaume Maran. Ayant été son élève à Valence, Maran partagea de longues années durant son intimité, le révérant « comme père ». Après avoir été titulaire de la première chaire de droit canonique, c'est lui qui fut son successeur à la tête de la troisième chaire de droit civil de 1589 jusqu'à 1621. (suite page 2)

La maison Roaldès

Jean Calmon et René Prat indiquent que la maison a appartenu à Pierre Galaut entre 1477 et 1500. Les décors étant semblables à ceux de la chapelle Notre-Dame à la cathédrale, qui est datée de 1484, c'est donc à ce personnage, inconnu par ailleurs, qu'il faudrait attribuer la construction de l'hôtel. L'hôtel a ensuite appartenu à divers personnages importants dont le trésorier du chapitre Guillaume Domergue avant 1566, puis au chanoine Maffre de Cardaillac ou au président au Présidial Arnaud de Domergue.



Détails d'une cheminée. Maison Roaldès. Anatole de Rouméjoux

Selon Joseph Daynard, l'hôtel n'est devenu la propriété des Roaldès qu'en 1661. Jean Calmon et René Prat précisent qu'il appartenait encore à un Roaldès en 1815 et en 1856, avant d'être vendu en 1880 à Valette-Laroussilhe qui ajouta un étage de comble sur la partie sud du bâtiment. Au début du XXe siècle, avant 1912, l'hôtel a été racheté par un membre de la famille de Roaldès, dont un descendant en était encore, il y a peu, le propriétaire.

TARIF DES COTISATIONS ET DES ABONNEMENTS (2026)

Cotisation simple (ne donnant pas droit au Bulletin):

9 €

Sociétaires :

- Cotisation simple: 9 € + abonnement: 30 €.

Total : 39 €

- Cotisation de soutien : 20 € + abonnement: 30 €.

Total : 50 €

- Demi-tarif pour étudiants et chômeurs (sur justificatif)

Non-sociétaires : Abonnement au bulletin :

France : **40 €** - Étranger : **50 €**

Les cotisations et les abonnements doivent être réglés avant la fin du premier trimestre.

Les chèques bancaires ou postaux sont à adresser à la Société des études du Lot et libellés à son ordre. Règlement par virement ou par Paypal à voir sur l'encart et le site internet

(IBAN: FR76 1313 5000 8008 0078 7794 183).

Vous pouvez également régler par carte bleue sur le site de la Société des Etudes du Lot
<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-etudes-litteraires-scientifiques-et-artistiques-du-lot/boutiques/versement-carte-a-la-sel>

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétariat.

Nos prochains rendez-vous

- Le jeudi 8 janvier : Sarah Chabert, Le café du Midi.

Cette réunion sera suivie du traditionnel pot du Nouvel An.

- Le jeudi 5 février : Jacques Carral – Correspondance de Jean-Jacques Lefranc de Pomponian avec l'académicien Grégoire Enlart de Granval.

En raison de problèmes de chauffage, les séances se tiendront salle 305 et non salle 306.

